

Et l'orthographe dans tout ça ?

Un système complexe

On convient aujourd'hui que chaque écriture note, selon des proportions variables, à la fois du son (principe **phonographique**) et du sens (principe **sémiographique**)¹.

Noter du son : les phonogrammes

Les lettres (graphèmes « phonogrammes ») servent ici à transcrire les sons :

PHONEME	GRAPHEME	EXEMPLE	POURCENTAGE DANS LA LANGUE
[S]	s ou ss	serpent, masse	69%
	c ou ç	cerise, ça, maçon	26%
	ti	nation	3,3%
	sc	sciences	
	x	soixante	

Les lettres de l'alphabet servent à 85% à représenter des sons. Le français compte 34 phonèmes pour 130 graphèmes*, soit une proportion de 4 graphèmes pour un phonème. Ceci explique une première difficulté de l'orthographe française : il n'y pas de correspondance phonème-graphème. Un même son peut souvent s'écrire selon un ou plusieurs graphèmes différents : [o] -> o (75%), au (21%), eau (3%). Inversement en lecture orale, un même graphème peut être prononcé différemment selon les mots (choléra, chirurgien...).

Même si certains graphèmes sont plus fréquents et si leur mémorisation/automatisation est relativement aisée, il ne suffit donc pas de maîtriser le code graphophonologique pour orthographier tous les mots correctement. Il faut connaître le mot et son concept et avoir mémorisé son orthographe pour pouvoir l'écrire.

Noter du sens : les morphogrammes et les logogrammes

- Les lettres (graphèmes « morphogrammes ») servent à :
 - signifier des marques grammaticales (morphologiques) de genre, de personne, de temps

Les belles petites poules picorent allègrement

Si aux débuts de notre langue écrite, une bonne part des marques grammaticales étaient encore audibles, aujourd'hui la grande difficulté, qui rend l'orthographe particulièrement opaque, réside dans le fait que sa morphologie est largement silencieuse : les marques ne s'entendent pas (seul le « Les » de la phrase ci-dessus est audible à l'oral). Il s'ensuit que le scripteur privé du secours de l'oral pour décider de la distribution des lettres morphologiques le plus souvent muettes (-s, -t, -e notamment) doit recourir à un raisonnement orthographique.

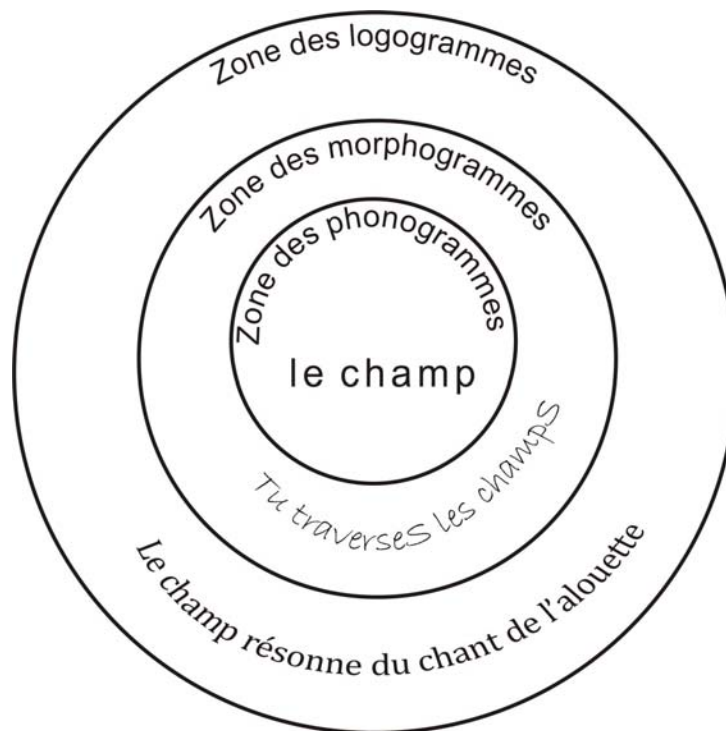
¹ BRISSAUD C et BESSONAT D., *L'orthographe au collège. Pour une autre approche*, Delagrave/CRDP de Grenoble, 2001, p. 159

C'est la difficulté majeure de l'orthographe française qui représente près de 95% des erreurs d'un scripteur moyen. Ces difficultés se situent essentiellement au niveau des homophonies verbales (chanter / chanté) et des phénomènes d'accord.

- marquer l'appartenance de mots à une même famille lexicale (phénomène de dérivation) : le « d » de « répons » qu'on retrouve dans « répondre », « répondeur »

- Les « logogrammes » donnent une figure particulière au mot écrit et permettent ainsi de distinguer pour l'œil ce qui se confond à l'oral. La fonction des lettres est ici de distinguer les homophones (chant/champ, à/a, sont/son, faim/fin). Ici également, la fréquentation des mots et leur mémorisation orthographique garantissent la correction orthographique.

Schéma de synthèse



Enfin, notre système orthographique conserve un certain nombre de graphèmes peu fonctionnels, issus de l'histoire des mots. C'est un reliquat historique situé hors système. Par exemple le double « f » de « difficile » ou le « s » de « temps »...

L'orthographe : un système en cours d'acquisition

Il est tentant d'attribuer les erreurs orthographiques des élèves à des questions de non-motivation, d'inattention ou de manque de raisonnement. Une observation plus attentive des types d'erreurs montre qu'elles correspondent à des logiques rationnelles mais inachevées ou inadéquates. Bien des erreurs s'expliquent. Attirer l'attention des élèves sur les logiques générant les erreurs diminue l'image négative qu'ils pourraient avoir d'eux-mêmes et peut ouvrir le chemin vers une attention plus soutenue. Comprendre son erreur, c'est mieux l'éviter.

Exemple : sources d'erreurs dans les accords en nombre

<p>Logiques phonographiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les marques d'accord ne s'entendent pas dans la plupart des cas (-s, -t, -e, -ent) - Conflit entre la marque et l'image sonore du mot. Effet de fréquence : « <i>cette</i> endroit » → « endroit » est féminin ; « <i>mon</i> idole » → « idole » est masculin 	<p><i>Les enfants cour dans les bois.</i> <i>Les chiens aboie, la caravane passent.</i></p> <p><i>Il y a un point car le texte a été coupé à <u>cette</u> endroit.</i></p>
<p>Logiques sémantiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conflit entre la marque d'accord et le sens du mot. - Problème des termes collectifs singuliers (pluralité/unicité). 	<p><i>Chers famille ...</i> <i>Tout le monde le <u>crurent</u>.../ <u>Tous</u> le monde a crié.</i> <i>Il aperçut des fleurs, des nuages, de l'<u>herbes</u> <u>vertes</u>, un ciel bleu, ...</i></p>
<p>Problème lié à l'image visuelle du mot</p> <p>Effet de fréquence:</p> <ul style="list-style-type: none"> - -ent → verbe. Omission du -s pour les noms et adjectifs terminés par -ent - Confusion entre homophonie nominale et homophonie verbale (porte) - Phénomènes d'analogie (confusion avec des terminaisons verbales fréquentes) 	<p><i>Il y a trois <u>argument</u> pour...</i></p> <p><i>Les enfants <u>portes</u> des fleurs.</i></p> <p><i>Ils étaient <u>ivrent</u>.</i></p>
<p>Logique syntagmatique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rupture de la chaîne d'accord (pronom écran / complément du nom / complément circonstanciel / coordination) et tendance à privilégier l'accord de proximité : « les » → pluriel, « vous » → 2^e p. pluriel 	<p><i>Le bébé des voisins pleures.</i> <i>Je vous <u>laissent</u> découvrir le reste de l'histoire.</i> <i>Les chiens de ma voisine <u>approche</u>.</i></p>

Comment développer l'orthographe des élèves ?

Quelques principes de bon sens

- Dédramatiser l'orthographe et le sentiment d'insécurité orthographique qui freine l'écriture.
- Construire le sens des normes orthographiques et montrer que l'orthographe fait sens.
- Motiver les élèves en mettant l'orthographe au service de productions textuelles diffusées et socialisées qui justifient un « toilettage orthographique ».
- Motiver l'élève en le confrontant à des défis accessibles où il se voit valorisé et observe une amélioration.
- Ne pas vouloir tout résoudre ou tout expliquer, mais sélectionner la matière en fonction du niveau des élèves, de la fréquence d'utilisation des formes dans les productions des élèves, mettre l'accent sur les grandes régularités et non sur les exceptions. L'accent sur les exceptions est du temps pris sur autre chose, perturbe l'appropriation durable des règles de base et donne à l'élève l'impression que l'orthographe est irrationnelle et insurmontable.

Exemple² :

FREQUENCE D'EMPLOI DES REGLES D'ACCORD SUJET-VERBE (GREVISSE ET GOOSSE, <i>NOUVELLE GRAMMAIRE FRANÇAISE</i> , 1990) SUR UN CORPUS DE 15.700 FORMES VERBALES (LITTERATURE, JOURNAUX ET MAGAZINES).	
Règle 1. Verbe s'accorde en genre et nombre avec son sujet	87,6 %.
Règle 2. Verbe ayant pour sujet le relatif qui	10,7%.
Règle 3. Verbe ayant plusieurs sujets coordonnés se met au pluriel	1%.
FREQUENCE D'EMPLOI DES REGLES D'ACCORD DU PARTICIPE PASSE AVEC « AVOIR » SUR UN CORPUS DE 2636 PARTICIPES PASSES	
Règle 1. Absence d'accord si le participe passé n'est pas précédé du CD	84,6 %.
Règle 2. Accord du participe passé si précédé du CD	11,6%.

- Faire passer les élèves du « comment ça s'écrit ? » au « quel type d'erreur ? » et « comment l'éviter ? » en développant la réflexion autonome de l'élève.

L'orthographe d'usage

L'acquisition de l'orthographe lexicale va de pair avec la fréquentation du monde, de ses concepts et de son lexique. S'approprier des mots nouveaux à l'oral et à l'écrit, mémoriser leur forme orthographique développent donc l'orthographe d'usage des élèves. L'automatisation progressive de l'orthographe des mots facilite le travail du scripteur et du lecteur qui ne doit plus consacrer d'énergie à encoder ou décoder les mots.

Tant en lecture qu'en écriture, il est important de favoriser la mémorisation orthographique des mots par diverses procédures d'imprégnation³ : surligner le mot, identifier le mot dans un texte, recopier le mot en ayant soin de l'avoir préalablement mémorisé (en le voyant dans sa tête, en l'épelant) et vérifier sa retranscription, écrire le mot...

Les mots nouveaux ou les mots mal orthographiés pourront être retranscrits correctement dans des outils consultables : affiches murales, banque de mots, lexique... à insérer dans une partie du classeur organisée comme un petit référentiel ou dans un carnet spécifique.

² N. LEROY, « La fréquence d'emploi des règles d'accord du verbe » « La fréquence d'emploi des règles d'accord du participe passé » in *Enjeux*, n° 34, mars 1995.

³ Les techniques de la gestion mentale peuvent se révéler efficaces à ce sujet.

L'orthographe grammaticale

L'orthographe grammaticale ne pourra jamais être automatisée et nécessitera toujours une réflexion consciente et du temps pour réaliser celle-ci. L'acquisition de l'orthographe grammaticale va donc de pair avec le développement de capacités d'analyse de la langue. La résolution de bien des problèmes orthographiques grammaticaux passe souvent par un raisonnement complexe mobilisant non seulement des connaissances grammaticales (règles, définitions...) mais aussi des procédures.

Exemple : l'accord sujet-verbe

PROCEDURES		CONNAISSANCES
- Identifier le verbe (receveur d'accord)	- Test de la négation (le verbe peut être encadré par « ne...pas ») - Test du changement de temps et de personne	- Règles d'accord du verbe
- Identifier le sujet (donneur d'accord et ses marques de genre et de nombre)	- Test de la mise en évidence (le sujet peut être encadré par « c'est...qui + verbe ») - Test de la pronominalisation (le sujet peut être pronominalisé par des pronoms sujets)	- Marques du genre et du nombre des noms et des pronoms,
- Faire l'accord		- Désinences verbales des personnes

Exemple : l'accord du participe passé

Les difficultés que rencontrent les élèves dans l'accord du participe passé ne sont pas tellement dues à une méconnaissance des règles d'accord, mais bien souvent à une non-identification du participe passé et donc du problème orthographique potentiel à résoudre. Ce problème se posera peu dans des exercices à trous du type Bled mais bien en situation de dictée ou d'écriture. Une fois le participe identifié, il restera à connaître les règles d'accord et à maîtriser des procédures d'identification du donneur d'accord éventuel.

PROCEDURES	CONNAISSANCES
<p>1. Repérer la forme verbale composée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre la forme verbale de la phrase ou de la partie de phrase à l'infinitif - Commuter la forme verbale composée en modifiant le temps du premier élément (ex. passé composé → plus que parfait)⁴ - Repérer l'auxiliaire : c'est la forme qui varie (élément à gauche) <p>2. Repérer le participe passé : forme inchangée à droite de l'auxiliaire</p> <p>3. Distinguer l'auxiliaire : être/avoir</p> <p>4. Activer la bonne règle en fonction de l'auxiliaire</p> <p>5. Reconnaître le donneur d'accord</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sujet : « C'est... qui + verbe » et/ou pronominalisation - C. D. V. : questions « quoi » ou « qui » après le verbe⁵, ou, mieux, mise en évidence par "c'est ...que" + verbe, pronominalisation par « le, la, les » ou « cela » placé directement à droite du verbe <p>6. Identifier le genre et le nombre du sujet ou du C. D. V. (déterminants, marques finales...)</p> <p>7. Faire l'accord : ajout éventuel des marques de genre et de nombre</p>	<p>Le participe passé est un élément d'une forme verbale. Il est précédé d'un auxiliaire.</p> <p>Connaître, les règles d'accord. Exemple : « Le PP avec être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet ».</p> <p>Marques de genre et nombre Marques de genre et nombre</p>

Il y a donc lieu pour chaque problème orthographique grammatical d'identifier et d'enseigner toutes les connaissances et procédures nécessaires à la résolution du problème.

Les règles d'accord nécessitent globalement :

- d'identifier le donneur d'accord (+ procédures pour identifier le sujet, le C. D. V. ou le nom auquel se rapporte l'adjectif)
- d'identifier les marques en genre et nombre du donneur d'accord
- d'identifier les éléments covariant dans la phrase (+ procédures pour identifier les classes de mots variables)
- de sélectionner les marques finales adéquates de chaque mot en fonction de sa catégorie grammaticale.

⁴ Autre procédure : remplacer la forme verbale par un verbe synonyme ou sémantiquement proche du verbe (si on change le verbe, l'auxiliaire ne "change" pas et le PP change, c'est donc que le PP fait partie de la forme verbale).

⁵ Les questions « qui » ou « quoi » pour identifier le complément de verbe direct ne sont pas toujours opérationnelles. Les élèves peuvent confondre le c. de v. avec l'attribut dans le cas de verbes copules (« Il m'a semblé très gentil » -> quoi ? -> « très gentil » ou avec le sujet dans des phrases avec des sujets inversés (« Au-dessus de leur tête a claqué le tonnerre » -> quoi ? -> « le tonnerre »).

Les procédures les plus fréquemment utilisées pour régler les problèmes d'accord ou les homophonies verbales sont les suivantes :

- la commutation : « il l'a trouvé » : on écrit « l'a » et non « la » car on peut dire « il l'avait trouvé »
- l'analogie : « j'ai trouvé » : on écrit « é » car c'est comme « j'ai vendu »
- l'effacement : « il nous semble » car on peut dire « il semble »
- la déconstruction : « ils la mangent » car « ils mangent la tarte »
- la mise en évidence des groupes de mots et de leurs relations : « Ces remarques me semblent particulièrement intéressantes. » car « ce sont les remarques qui semblent particulièrement intéressantes »

Pour distinguer les homophones lexicaux et grammaticaux, mieux vaut ne pas recourir à des listes faisant coexister les homophones (« a » vs « à ») - comme le proposent hélas toujours certains manuels ou grammaires - pour ne pas privilégier l'identité phonique au détriment de la différence orthographique. Il est en effet paradoxal de rapprocher ce qu'on veut précisément éviter de confondre. Au contraire, les distinguer en faisant des analogies et en construisant des outils de référence analogique progressifs : fiches ou affiches sur lesquelles on répertorie progressivement un certain nombre de phrases ayant un élément commun.

Exemple sur les homophones « c'est/s'est » :

- ✓ C'est le printemps
- ✓ Ce sera ma fête
- ✓ C'est difficile
- ✓ Ce n'est pas facile
- ✓ ...

✓

- ✓ Il s'est levé
- ✓ Elles se regardent
- ✓ Il s'est trompé
- ✓ Les oiseaux se sont envolés
- ✓ ...

Encore une place pour la dictée ?

La dictée traditionnelle non préparée et ne donnant pas lieu à un partage réflexif sur les problèmes rencontrés et les manières de les résoudre n'est pas un moyen efficace d'apprentissage de l'orthographe. C'est comme vouloir soigner une angine avec un thermomètre. Elle contribue souvent à dramatiser l'activité orthographique et demeure une activité de transcodage où l'élève transforme des phonèmes en graphèmes. «Mettre des sons en lettres» n'équivaut pas à «mettre des idées en lettres». En ce sens, la dictée ne permet pas un apprentissage ou une évaluation de l'orthographe en situation d'écriture.

La dictée préparée risque de faire exclusivement appel à la mémorisation et n'est donc utile que pour l'orthographe lexicale et pourrait avoir des effets pervers pour l'orthographe grammaticale.

La dictée a toutefois le mérite d'éviter la surcharge cognitive en isolant l'orthographe. Pour peu qu'elle soit envisagée comme une situation-problème à résoudre collectivement (dictée sans erreur, dictée avec questions permises, dictée négociée ou dialoguée), elle présente de nombreux avantages :

- erreur considérée comme source d'apprentissage,
- prise de conscience des difficultés des élèves et de leur manière de faire,
- posture réflexive des élèves sur la langue,
- verbalisation et partage des connaissances et des procédures utilisées,
- entraînement à l'utilisation du métalangage,
- activité d'entraide et non plus de sélection,
- volonté de mener toute la classe vers la réussite.



Ecrire : et l'orthographe dans tout ça ?